



Datum / Date: 16/11/2015  
Uur / Heure: 11:47  
Vraag / Question: n° 7453

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Jan JAMBON, Ministre de l'Intérieur,  
concernant le coût des logiciels de la police locale  
- déposée le 20 octobre 2015 -**

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du plan de modernisation ICT de la police fédérale, le service informatique de cette dernière a fait le tour dans les zones de police locales afin de les convaincre de l'achat du package Microsoft-ECS pour aligner l'équipement informatique des polices locales à celui de la police fédérale.

Cependant, l'uniformité informatique causerait un supplément financier annuel d'environ 100.000€ pour une zone de police de moyenne taille. Pour les petites zones, ce serait une somme non finançable.

Les zones de police locales sont priées de se fixer avant 2019. Aucune zone est obligée à suivre l'uniformisation, ce serait toutefois regrettable de voir travailler l'ensemble des policiers de manière différente selon leur zones.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- Est-ce que vous vous êtes déjà préoccupé de cette modernisation au sein de la police ?
- L'uniformisation des services de police serait, sans doute, une mesure effective, serait-il possible de voir ce changement être subventionné par les autorités?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**



## Question orale n° 7453

De : M. K. JADIN

### Objet : le coût des logiciels de la police locale

---

#### Question 1

L'exécution du plan de modernisation ICT à la police comprend de nombreux aspects. En premier lieu, la modernisation de la gestion de l'information policière en règle générale. A cet instant, les propositions faites par le comité de coordination de la police intégrée sont évaluées. Deux autres initiatives sont planifiées à plus court terme, à savoir l'introduction du travail mobile et de nouvelles façons de travailler.

L'initiative dont vous parlez cadre dans la modernisation du travail au quotidien pour faciliter l'introduction de la digitalisation.

Pour atteindre une telle digitalisation, le fonctionnement va de pair aujourd'hui avec l'apport de la technologie cloud. Il a été opté pour l'organisation d'un partenariat entre la police intégrée et la chancellerie du Premier Ministre qui a déjà une longue expérience avec ces solutions et qui les propose à d'autres services publics. Cette solution est en effet basée sur la suite de Microsoft. Il en résulte que l'information policière peut être hébergée de façon sécurisée à la Chancellerie du Premier Ministre. D'autre part, il faut en effet disposer des licences Microsoft nécessaires pour pouvoir utiliser la solution.

La Police Fédérale a opté pour un modèle de licence qui permet encore une modernisation future.

En ce qui concerne la police locale, un plan vraiment très nuancé est proposé.

Chaque zone de police peut, dans le respect de son autonomie, choisir quand et jusqu'où elle désire nous accompagner dans la modernisation. Trois années sont réservées pour cette évaluation afin que les zones de police puissent faire concorder leur propre stratégie avec les propositions de modernisation et ceci, aussi au niveau budgétaire.

On peut donc opter pour une participation minimale ou totale. Pendant les sessions d'information données aux zones de police, il n'a été en aucun cas conseillé de suivre le modèle de la police fédérale. Il a été suggéré que chaque zone fasse sa propre évaluation de ce qui est la meilleure solution pour la zone vu la situation actuelle et la situation souhaitée pour l'avenir.

Nous constatons en effet que beaucoup de zones de police ont fait leur propre choix par le passé en ce qui concerne les solutions mail et/ou gestion de la documentation. Il n'y a donc en ce moment certainement aucun standard présent sur le terrain. C'est pour cela qu'il est conseillé à chaque zone de procéder à cette évaluation. Il est possible que certaines zones aient déjà les licences nécessaires, ce qui rendrait la transition vers la nouvelle solution sous forme d'un projet possible.

## **Question 2**

En ce qui concerne la modernisation ICT pour la police en général et pour la gestion de l'information policière en particulier, je ne négligerai pas d'examiner les possibilités d'appui qui s'offrent à nous, certainement dans le contexte des récents événements. Cet appui devra donc être bien évalué projet par projet. Mais nous comprenons tout à fait qu'il est impossible de réaliser une modernisation totale sans crédits complémentaires.

Le Ministre,

Jan Jambon